Les subsides

logements de Montréal», dans *La Presse*, M. Gardiner, qui est le conseiller municipal responsable pour les logements à Montréal, dit que si Montréal n'avait pas décidé d'injecter autant d'argent, le Programme Canada-Québec de restauration ne connaîtrait pas le succès qu'il connaît.

Alors, voyez-vous, la coopération fait en sorte que les municipalités injectent de l'argent. Alors, de cette façon, on maximise l'argent du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial.

Alors, ma question qui s'adresse au ministre est la suivante: Pourquoi n'y a-t-il pas une meilleure coordination et collaboration entre tous les paliers de gouvernement? Dans cela, j'incluerais les commissions scolaires, parce qu'il y a souvent des bâtiments scolaires qui sont libres, et personne ne se parle, semble-t-il. Est-ce que je fais erreur, monsieur le ministre?

[Traduction]

M. McInnes: Monsieur le Président, je remercie la députée de sa question qui est tout à fait pertinente. Sans vouloir me répéter, je lui répondrai rapidement que nous avons élaboré notre politique en matière de logement après avoir procédé à des consultations poussées partout au Canada. Les accords que nous avons conclus notamment avec les provinces permettent une planification à long terme et des programmes à court terme pour répondre aux besoins immédiats. La semaine dernière encore, les sous-ministres de toutes les provinces ont rencontré les fonctionnaires de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Pour autant que je sache, les provinces ont fait savoir qu'elles étaient satisfaites des programmes de logement et de l'effort de collaboration qui a résulté de cette consultation poussée et du dialogue sur une base continue.

L'un des principaux obstacles qui s'opposent au Canada à la mise en chantier de nouvelles maisons et qui empêchent de venir en aide aux sans-abri est la réforme du règlement. Il y a deux ans, j'ai fait faire une étude par la Fédération canadienne des municipalités, par l'Association canadienne des constructeurs d'habitation et par les fonctionnaires du CAHRO pour essayer de trouver une solution à ce problème de plus en plus aigü. A Toronto, d'après ce que disent bien des députés depuis deux semaines, les difficultés se multiplient vu que le plus gros problème auquel on se heurte lorsqu'on cherche à obtenir un logement décent à un prix abordable est l'absence de réforme de la réglemention.

Il faut en tout plus de trois ans pour obtenir l'approbation nécessaire pour construire des logements sociaux sur un terrain. Cette question relève manifestement de la compétence des municipalités canadiennes. C'est à elles qu'il incombe de régler le problème et d'assurer une certaine coordination. Nous savons que dans un certaine région de l'Ontario, les exigences d'une municipalité sont très différentes de celles d'une autre ville située à une distance de cinq milles et elles diffèrent d'une province à l'autre, bien sûr.

Nous avons besoin d'uniformité, et nous allons aborder la question au cours d'une réunion avec la Fédération canadienne des municipalités, qui aura lieu à Halifax, en juin. La motion de la députée est pertinente. Je l'accepte. Je dirai que nous suivons exactement le même plan.

• (1640)

M. Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, la motion débattue cet après-midi porte sur la pénurie de logements dans différentes régions. Je voudrais parler plutôt des agglomérations du Nord que des grandes villes, surtout du nord de l'Ontario, qui connaissent aussi de très grandes difficultés. Je songe à une agglomération en particulier, Aroland, située près de Nakina, dans la région de Geraldton, où une bande d'Indiens de fait espère depuis deux ans pouvoir s'établir dans une réserve.

La décision du gouvernement de ne pas fournir les crédits nécessaires aux bandes qui ont obtenu ce statut du ministre précédent, le député de Rosedale qui a démissionné, a exacerbé la situation du logement dans cette collectivité. C'est une des collectivités, et c'est là où je voulais en venir, où la Frontiers Foundation contribue à la remise en état des propriétés. Cette fondation avait sollicité de l'ancien secrétaire d'État un soutien administratif pour pouvoir poursuivre, dans le cadre de l'établissement d'une réserve, des travaux de remise en état et de construction de logements.

Je voudrais que le ministre m'explique pourquoi le gouvernement refuse, d'une part, de financer de nouvelles réserves et, d'autre part, de venir en aide à une organisation non gouvernementale bénévole qui, se substituant à un gouvernement négligent, cherche à répondre aux besoins de logement des autochtones.

Le ministre se préoccupe-t-il un tant soit peu des problèmes que connaissent des localités comme Aroland? Je ne m'attends pas à ce qu'il se rende dans le nord de l'Ontario pour voir les logements rudimentaires que les gens se construisent sur les remblais de la voie ferrée du CN. Devant de telles situations, le gouvernement se doit d'agir. Il ne suffit pas d'en parler dans cette enceinte.

Au sujet des problèmes de logement de ces petites localités, qu'est-ce que le ministre des Travaux publics a fait de concret?

M. McInnes: Monsieur le Président, le député nous parle d'une région du Canada qui éprouve, en effet, des problèmes de logement. Il en est ainsi depuis des années et il en sera ainsi pendant longtemps encore.

Il y a environ six semaines, je me suis rendu dans les Territoires du Nord-Ouest pour visiter de petites localités qui éprouvent les difficultés dont parle le député, en vue de trouver des solutions de concert avec les autorités locales. Nous avons même pris des initiatives à cet égard.